PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

COLLOQUE

LA CIRCULATION DES AUTOMOBILISTES EN EUROPE

20 septembre 2017

Centre de droit européen - Amphithéâtre - 1er étage

En accédant par voies routières ou autoroutières aux frontières de l'UE, les ressortissants des Etats tiers se déplaçant en automobile subissent-ils des contrôles efficaces et contraignants ?

Colloque organisé par le Centre de droit européen de l'université Paris 2 panthéon-Assas

En présence de :

> Francesco Martucci, Professeur à l'université Paris 2 Panthéon-Assas
> Fabrice Picod, Professeur à l'université Paris 2 Panthéon-Assas
> Claude Blumann, Professeur émérite de l'université Paris 2 Panthéon-Assas
> Edouard Dubout, Professeur à l'université Paris 2 Panthéon-Assas
> Fabienne Peraldi-Leneuf, Professeur à l'université Panthéon-Sorbonne
> Anne-Lucie Snoy, Référendaire à la Cour de justice de l'Union européenne
> Edoardo Traversa, Professeur à l'université de Louvain-la-Neuve
> Luk de Baere, Legal Manager, Council of Bureaux, Bruxelles
> Olivier Peiffert, Maître de conférences à l'université Sorbonne Nouvelle
> Maxence Chambon, Maître de conférences à l'université de Cergy - Pontoise
> Daniel Flore, Professeur à l'université de Liège
> Olivia Tambou, Maître de conférences à l'université Paris-Dauphine
> Céline Castets-Renard, Professeur à l'université Toulouse 1 Capitole

La journée s'inscrit dans le cadre de la formation continue des avocats